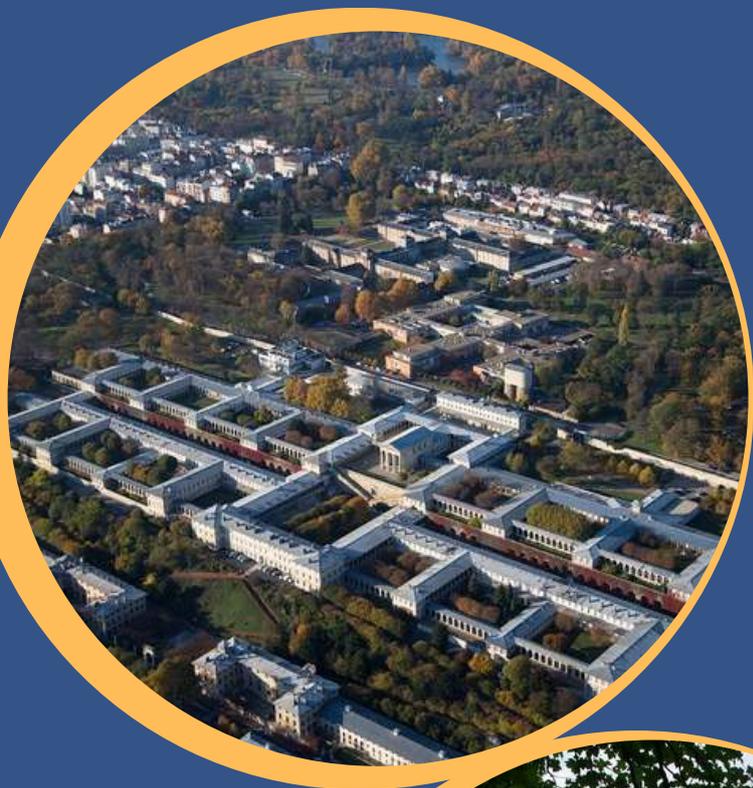


Dossier de presse
Octobre 2025



Un projet immobilier ambitieux pour les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne



**PARTIE 1 : PRÉSENTATION
DES HÔPITAUX PARIS EST
VAL-DE-MARNE**

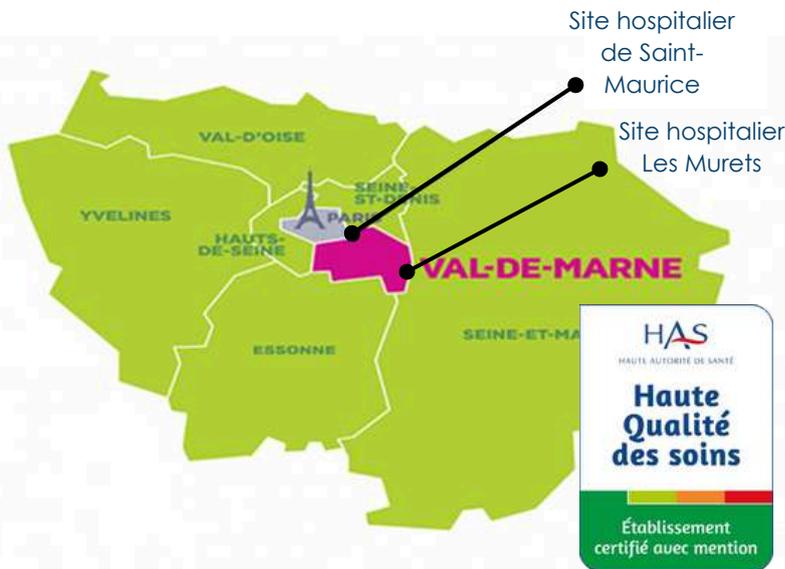
**PARTIE 2 : PRÉSENTATION
DU PROJET IMMOBILIER**

Contact presse :

Sandrine Barbier-Bodeau – 01 43 96 65 20
sandrine.barbierbodeau@ght94n.fr
www.hpevm.fr



Présentation des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne



Les **Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne** (HPEVM) sont issus de la fusion, en janvier 2024, des Hôpitaux de Saint-Maurice et du Centre Hospitalier Les Murets (situé à la Queue-en-Brie).

En septembre 2024, les HPEVM ont été certifiés par la Haute autorité de santé (HAS) avec la mention « haute qualité des soins ».

Les HPEVM s’inscrivent dans une dynamique ambitieuse de transformation de l’offre de soins et de modernisation de leur patrimoine immobilier.

Dans l’ensemble de leurs spécialités, ils poursuivent le développement de parcours de soins gradués et de qualité répondant aux exigences de **proximité**, de **complémentarité**, de **diversité** et de **coordination** avec les partenaires du territoire.

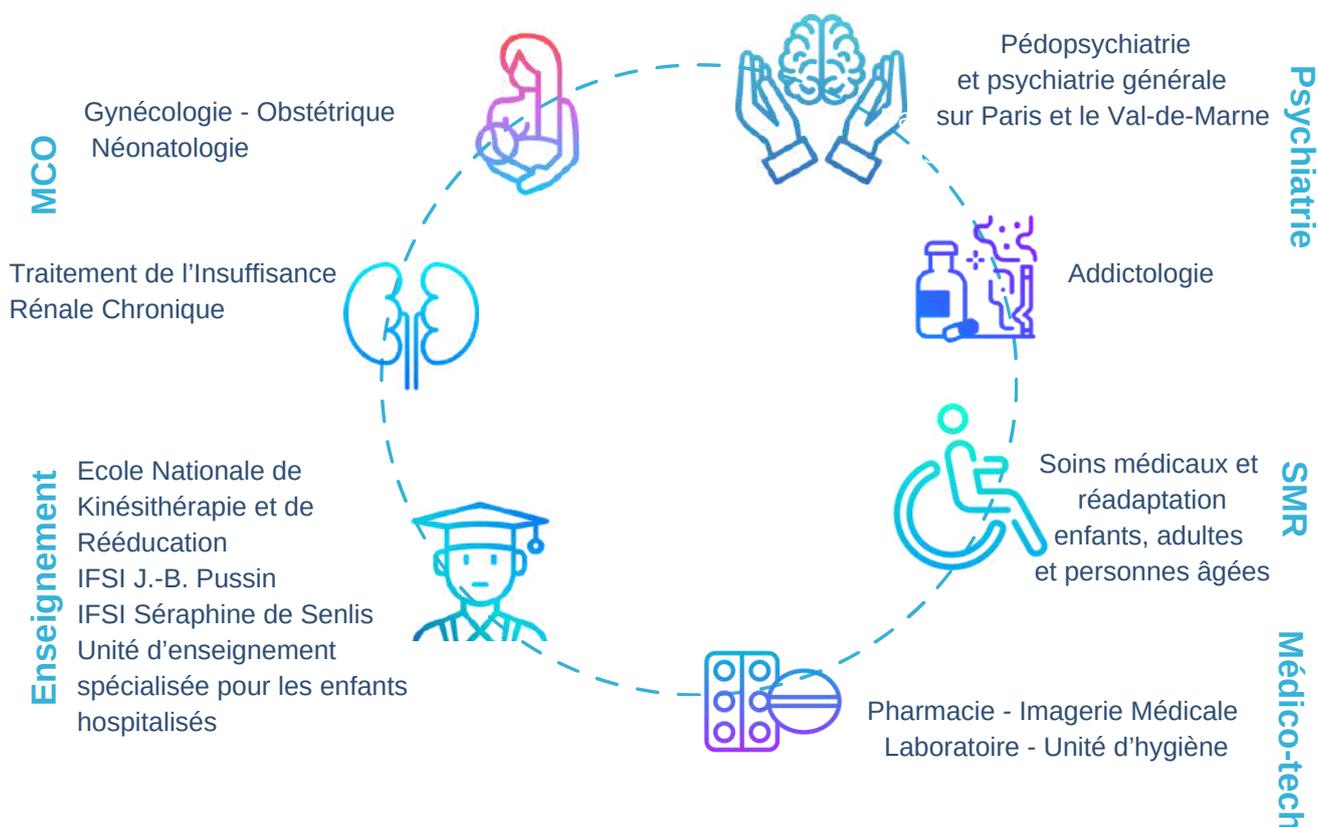
Notre établissement place le patient au cœur de sa démarche de soins en favorisant son implication active grâce au **projet de soins personnalisé et évolutif** fondé sur le dialogue et respectueux de sa qualité de vie.

Cet engagement collectif repose sur une démarche continue d’amélioration de la qualité centrée sur la personne soignée. Il vise à promouvoir l’**empowerment**, la bientraitance, le respect des droits et libertés, l’écoute et la prise en compte des attentes du patient et de son entourage.

Les HPEVM sont engagés dans le virage ambulatoire avec la volonté “d’**aller vers**”, de réduire le recours à l’hospitalisation complète, et en psychiatrie, de **soigner sans enfermer** et de limiter le recours aux soins sans consentement.

Enfin, nous œuvrons à valoriser **nos expertises** sur le territoire, à renforcer la richesse et la diversité de nos **plateaux techniques**, et à intégrer les innovations technologiques et les apports des outils numériques dans la prise en charge de nos patients.

PANORAMA DES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX PARIS EST VAL-DE-MARNE



REPÈRES CHIFFRÉS



709 lits d'hospitalisation à temps complet
et **436 places** d'hospitalisation à temps partiel



3 080 professionnels hospitaliers (Equivalent temps plein) dont
10% de personnel médical



2 sites hospitaliers (situés à Saint-Maurice et La Queue-en-Brie)
et plus de **60 structures extrahospitalières** de psychiatrie réparties sur
6 arrondissements parisiens et 26 communes du Val-de-Marne



Un budget de fonctionnement et d'investissement de **295,6 millions d'euros**



PSYCHIATRIE : VERS UN MOINDRE RECOURS À L'HOSPITALISATION

Territoire desservi par les Hôpitaux Paris Est
Val-de-Marne en pédopsychiatrie et psychiatrie



Les Hôpitaux Paris Est
Val-de-Marne sont un
opérateur majeur de la
psychiatrie de l'enfant et
de l'adulte pour une
population près d'un
million d'habitants sur
Paris et le Val-de-Marne.

Ils assurent la prise en
charge psychiatrique de
40 % des val-de-marnais
et de **17% des parisiens.**

La psychiatrie et pédopsychiatrie aux HPEVM



- **390 lits** d'hospitalisation complète et **323 places** d'hospitalisation à temps partiel.
- **9 pôles de psychiatrie générale** desservant les populations du Centre-Est parisien (1er, 2e, 3e, 4e, 11e et 12e arrondissements) et de 20 communes du Val-de-Marne.
- **3 pôles de psychiatrie infanto-juvénile** desservant les populations du Centre-Est parisien (1er, 2e, 3e, 4e, 11e arrondissements) et de 16 communes du Val-de-Marne.
- Chaque année, plus de **21 000 personnes** sont prises en charge.
- **60 structures ambulatoires de proximité** (centres médico-psychologiques, centres de jour, centres de crises...) sont réparties sur le territoire. Les unités d'hospitalisation complètes sont situées à Saint-Maurice et à la Queue-en-Brie.
- **80 % des adultes** et **96% des enfants** sont suivis en ambulatoire.
- Les HPEVM proposent également des **consultations et unités spécialisées** : surdit , Espace Bastille, consultation adoption, addictologie, unit  de soins de longue dur e g ronto-psychiatrique,  quipe mobile psychiatrie et pr carit , unit  de r habilitation psychosociale et de rem diation cognitive de territoire... ainsi que le Centre ressources pour intervenants aupr s d'auteurs de violences sexuelles (CRIA VS Ile-de-France).



SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION : ACCÉLÉRATION DU VIRAGE AMBULATOIRE

Pour les soins médicaux et de réadaptation, les HPEVM disposent d'une offre spécialisée et de recours sur les filières locomoteur, neurologique et gériatrique, et de plateaux techniques de haute technicité.

Ces filières sont ancrées sur le territoire du Val-de-Marne et les départements de la région Ile-de-France.

Acteurs dans la coordination des parcours complexes, les HPEVM proposent une expertise dans et hors les murs.



SMR enfants, adultes et personnes âgées aux HPEVM

- **249 lits** d'hospitalisation complète et **157 places** d'hospitalisation à temps partiel.
- Plus de **4 500 patients** suivis en hospitalisation complète ou en ambulatoire chaque année sur Saint-Maurice et à l'unité de SMR gériatrique située à Bry-sur-Marne.
- Des **spécialités fortes** :
 - o **SMR neurologique adultes et enfant** : rééducation, réadaptation et réinsertion des suites d'un AVC, d'un trauma crânien, de sclérose en plaque, de tumeur cérébrale, de syndrome du bébé secoué, de paralysie cérébrale, polyhandicap, troubles des apprentissages...
 - o **SMR locomoteur adultes et enfant** : rééducation, réadaptation orthopédique, traumatologique et rhumatologique, prise en charge des infections ostéoarticulaires, pathologies rachidiennes, neuromusculaires, maladies osseuses constitutionnelles, malformation des membres...
 - o **SMR gériatrique** : prise en charge globale et spécifique des pathologies et handicaps de la personne âgée intégrant notamment une unité cognitivo-comportementale et une consultation mémoire labellisée.
- **Des unités spécialisées** : Centre de suivi et d'insertion pour enfants et adolescents après atteinte cérébrale acquise, Centre national de référence malformation des membres chez l'enfant, Centre national de référence de l'AVC chez l'enfant.
- **Des équipes pluridisciplinaires.**
- **Des plateaux techniques performants** : balnéothérapie, unité d'isocinétique, plateau technique de kinésithérapie, ergothérapie, activités sportives adaptées, gymnase, mur d'escalade, espace multisensoriel, mais aussi unité d'analyse du mouvement, unité d'informatique thérapeutique, appartement de simulation...



MCO : UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le pôle Femme-Enfant

La **Maternité** (IIA) dispose de **66 lits et 2 places** d'hôpital de jour et développe des activités de chirurgie gynécologique, obstétrique et néonatalogie. Elle reçoit plus de **8 000 patientes** par an. Elle est passée en quelques années de 2 500 accouchements à **3 472 accouchements** en 2024.

Elle réalise près de **24 000 consultations**.



Elle développe une spécificité sur la prise en charge et le suivi du diabète gestationnel. Elle a également créé le label « Maternité, amie des papas » qui valorise les projets menés pour favoriser la présence du conjoint auprès de la future maman à toutes les étapes de la grossesse.

Elle a récemment agrandi ses locaux afin de développer ses activités de consultation et son bloc opératoire.

Le Centre de Traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique

Il dispose de **6 lits, 2 places** d'hôpital de jour et **35 postes** de dialyse. Il suit au long cours plus de **260 patients**.

Il prend en charge les maladies rénales chroniques quel que soit leur stade (de la maladie rénale débutante au stade d'insuffisance rénale chronique terminale)

et offre la plupart des modalités de traitement de l'insuffisance rénale chronique terminale en centre et hors centre, hormis la phase opératoire de la transplantation rénale et ses suites immédiates.

Le CTIRC possède, accolés au centre d'hémodialyse et de dialyse péritonéale, des lits de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) à reconnaissance néphrologique dont la visée est la prise en charge de patients nécessitant des soins de rééducation, de réadaptation, de nutrition et de cicatrisation des plaies.



2 Un projet immobilier ambitieux

EN RÉSUMÉ

Le projet immobilier des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne (HPEVM) représente une **opération majeure de recomposition hospitalière** sur l'ensemble de notre territoire de santé. Il s'échelonne jusqu'en 2035 pour un montant total de **307,8 millions d'euros**.

Il permettra de moderniser les locaux au bénéfice des patients et des soignants, d'optimiser l'organisation des activités supports et de valoriser notre patrimoine.

Cette opération est soutenue par le Ségur de la Santé pour un montant de 97,5 millions d'euros.

Depuis 2018, une première **phase de structuration** du projet a notamment permis d'établir différents diagnostics fonctionnels et techniques des bâtiments actuels, d'engager une concertation large, et d'envisager plusieurs scénarii d'aménagement.

Le **Schéma directeur immobilier** définit trois opérations structurantes impliquant construction et réhabilitation de locaux. Elles concernent :

- l'offre de soins en psychiatrie adulte,
- l'offre de soins médicaux et de réadaptation (SMR),
- la construction d'une plateforme hôtelière

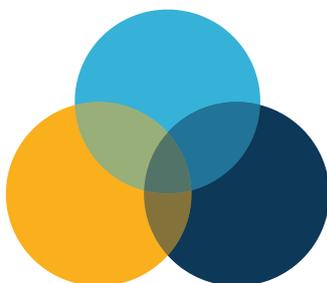
Au terme de 2 ans et demi d'instruction, **le Comité de pilotage de l'investissement sanitaire a émis un avis favorable** au projet immobilier porté par les HPEVM. Il a souligné la qualité de ce projet de modernisation devenu indispensable au regard de la vétusté du bâti des sites hospitaliers. Il a confirmé que la situation financière des HPEVM était favorable à la mise en œuvre d'un projet d'investissement d'ampleur.

L'établissement peut maintenant entrer dans la **phase opérationnelle** avec le lancement des premiers concours de maîtrise d'œuvre début 2026.

LES 3 OBJECTIFS DU PROJET IMMOBILIER

Améliorer la qualité de prise en charge et le confort des patients

Optimiser les organisations dans un souci d'efficacité et de développement durable



Accroître la qualité de vie au travail et l'attractivité pour les professionnels

3 GRANDES OPÉRATIONS STRUCTURANTES

Le projet immobilier se décline en trois grandes opérations. Il comprend un mix entre la restructuration de locaux existants et la construction de nouveaux bâtiments.



Offre de soins en psychiatrie adulte sur le site de Saint-

Maurice et le site Les Murets

- Réhabilitation des locaux du haut du site Esquirol à Saint-Maurice.
- Constructions neuves sur le site National à Saint-Maurice et reconstruction du bâtiment de psychiatrie "Képler" à la Queue-en-Brie.
- Relocalisation à Saint-Maurice, des unités du secteur de psychiatrie 94G01 desservant les communes de Vincennes et Fontenay (actuellement situées à la Queue-en-Brie) pour se rapprocher du lieu de vie de ses patients.



Offre de Soins médicaux et de réadaptation

sur le site de Saint-Maurice

- Construction d'un nouveau bâtiment destiné à abriter l'offre de SMR enfants et adultes et les plateaux techniques transversaux.
- Restructuration d'une aile du bâtiment A du site National pour les unités gériatriques.



Construction de la plateforme hôtelière

incluant une unité centrale de production alimentaire commune sur le site de Saint-Maurice et un magasin hôtelier sur le site de la Queue-en-Brie.

POURQUOI LANCER UN PROJET DE CETTE ENVERGURE ?

Une nécessité impérieuse de moderniser les lieux pour améliorer les conditions d'accueil de nos patients et de travail du personnel

Le site hospitalier situé à Saint-Maurice regroupe des bâtiments emblématiques de l'architecture hospitalière du 19e siècle. Il s'agit d'un patrimoine de haute valeur historique et paysagère dont une partie (le site Esquirol) est classée à l'inventaire des monuments historiques.



Toutefois, il répond difficilement aux attendus de confort hôtelier et d'organisation du parcours de soins du 21e siècle : dispersion des bâtiments sur 36 hectares, étroitesse des locaux qui ne permet pas un aménagement des unités efficient et aux normes, nombre insuffisant de chambres individuelles (35%) et de salles de douche, difficultés d'accès pour les personnes en situation de handicap, espaces insuffisants pour l'accueil des familles, vétusté des installations techniques et mauvaise performance énergétique engendrant des coûts d'entretien élevés...

Le site hospitalier Les Murets situé à la Queue-en-Brie a été construit en 1963. Il est caractéristique de l'architecture de l'hôpital village mixant des bâtiments des années 60 à des constructions plus récentes. Certains des bâtiments sont également en mauvais état, ou ne permettront pas de répondre à un accroissement futur de l'activité.



Cette restructuration, pour le site hospitalier de Saint-Maurice, est la plus importante depuis sa création. **Elle est devenue nécessaire pour permettre physiquement une meilleure articulation, une meilleure collaboration et une meilleure organisation des soins, ainsi que pour améliorer les conditions d'accueil des patients et des familles.**

Néanmoins, ce projet doit respecter le passé et préserver l'avenir en veillant à ce que les nouvelles constructions répondent aux nouvelles normes environnementales.

Par ailleurs, l'absence d'évolutivité impliquera d'envisager de nouveaux usages pour les locaux devenus inappropriés aux soins. Afin de préserver ce patrimoine d'exception, la partie basse du site Esquirol, pourrait ainsi, à terme, constituer un nouveau quartier de la ville de Saint-Maurice en accueillant des activités tertiaires (bureaux, logements, université) dans le cadre du développement des usages mixtes ville-hôpital.



Une opportunité de repenser les pratiques et les soins en lien avec une réflexion sur l'usage des espaces hospitaliers

La reconfiguration des espaces va permettre de créer un outil de soins adapté aux nouvelles organisations des prises en charges, d'améliorer la prise en compte des droits fondamentaux et les besoins des patients (intimité, dignité, espaces de convivialité, espaces verts...), mais aussi d'améliorer la sécurité des soins.

Par ailleurs, les locaux plus fonctionnels et ergonomiques, bien dimensionnés, mieux agencés, conçus avec les soignants, permettront d'améliorer les conditions de travail des professionnels.



UN PROJET AU BÉNÉFICE DES USAGERS ET DES PROFESSIONNELS



L'amélioration des conditions d'accueil et du confort des patients

Au moins 80% des chambres seront individuelles, toutes équipées de salles de bain. Toutes les unités seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En soins médicaux et de réadaptation

- Des espaces de convivialité pour les patients et leur famille seront créés dans tous les services.
- La présence des familles sera facilitée avec la possibilité d'un lit parent dans toutes les chambres des enfants hospitalisés, et l'accès à une cuisine et une salle à manger dédiées.
- Un espace de « cool working » offrira un « coin de travail » ergonomique pour les patients et leurs aidants entre deux séances de soins ou pendant les moments d'attente.
- Un parc de stationnement en sous-sol facilitera l'accès au bâtiment notamment pour les personnes à mobilité réduite.

En psychiatrie

- Toutes les chambres de soins en isolement (CSI) disposeront d'un accès direct à l'extérieur et seront aménagées dans le respect des bonnes pratiques. Des chambres d'apaisement seront créées dans toutes les unités.
- Les espaces pour les prises en charge collectives incluront au moins une salle dédiée à la rééducation et à l'activité physique par unité.
- Des salons d'accueil de l'entourage permettront de respecter l'intimité et la confidentialité des échanges.
- Un bâtiment sera dédié aux espaces transversaux de psychiatrie, communs à tous les pôles : service des sports, espace socio-culturel, juges des libertés et de la détention, cuisine thérapeutique, services des majeurs protégés, salon de visite afin que les patients puissent avoir la visite de leurs enfants en dehors des unités.
- Toutes les unités auront accès à des patios, pensés et aménagés avec les patients et les équipes soignantes.





Une plateforme hôtelière pour améliorer l'offre de restauration



La construction d'une nouvelle unité centrale de production alimentaire remplacera les trois cuisines existantes. Plus de 950 000 repas seront fabriqués chaque année pour les patients des unités des sites hospitaliers et des structures extrahospitalières, le personnel et les étudiants.

Une offre de prestation pourra être proposée aux partenaires du territoire.



Des espaces de travail et de soins rassemblés et plus fonctionnels

Le projet comprenant un mix de constructions neuves et de rénovation de locaux existants permettra la conception d'unités bien dimensionnées, mieux agencées et aux normes. La proximité des unités entre elles, que ce soit en SMR ou en psychiatrie, limitera les distances à parcourir par les patients et les professionnels.

La modernisation des installations

Le regroupement de l'offre de soins de SMR enfants et adultes dans un même bâtiment permettra d'améliorer, tant au niveau qualitatif que quantitatif, les plateaux techniques de rééducation au bénéfice des patients. De nouveaux espaces de rééducation seront créés (salles de réathlétisation, gymnases, salles de réentraînement à l'effort, espaces d'auto-rééducation), ainsi qu'un nouveau bassin de balnéothérapie disposant d'une zone dédiée aux enfants.

Des locaux évolutifs pour anticiper les technologies de rééducation du futur

Les locaux seront conçus pour être évolutifs.

Ils permettront de poursuivre l'intégration des nouvelles technologies, connues ou à venir, telles que les plateaux de rééducation assistée/robotisée, les outils de réalité virtuelle et de réalité augmentée, et les espaces de simulation et de mise en situation pour améliorer l'autonomie des patients.



Simulateur conduite automobile



Réalité virtuelle



Isocinétique



Exosquelette

Une collaboration simplifiée entre les professionnels

La proximité des unités d'une même filière de soins facilitera la coordination, la collaboration et le partage d'expertise entre professionnels, mais aussi entre les spécialités.

- Il s'agit d'un atout important pour poursuivre le développement d'offres de soins pluridisciplinaires telles que la transition enfant-adulte, la prise en charge des accidentés de la route, la pelvi-périnéologie, les stages de rééducation intensifs...
- Cette proximité améliorera également l'intervention et l'entraide entre professionnels et contribuera à une surveillance adéquate des patients.

Un accès aux soins facilité pour les usagers

- Une plateforme de consultation externe centralisée pour les SMR permettra un meilleur repérage par les patients et leur famille, une optimisation du paramétrage des rendez-vous, un recours facilité aux outils numériques et à la téléconsultation.
- La relocalisation des unités d'hospitalisation à temps complet du secteur de psychiatrie adulte 94G01, desservant Fontenay-sous-Bois et Vincennes, sur le site de Saint-Maurice permettra de rapprocher les lieux de vie des lieux d'hospitalisation des patients et ainsi réduire le temps de transport pour eux-mêmes et leur entourage.



Un capacitaire stable

Le nombre de lits d'hospitalisation des filières Psychiatrie et Soins médicaux et de réadaptation adulte et enfant restera stable, tout en permettant le développement des soins ambulatoires.

Sur la filière gériatrique, une unité de gériatrie aigue de 17 lits sera créée (dont 7 lits de soins médicaux et de réadaptation gériatriques).



UN PROJET MATURE EN PRÉPARATION DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Une programmation rigoureuse

Les HPEVM se sont entourés d'experts (bureau d'étude, consultants spécialisés) pour conduire les études de faisabilité et d'accompagnement technique des différentes composantes du projet.

Un soutien fort des tutelles

Ce projet s'inscrit dans les orientations stratégiques régionales et nationales. Il correspond, en effet, à des thématiques prioritaires : santé mentale, gériatrie et handicap. Il est décrit comme un « projet phare » par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Une concertation interne et externe large

Les communes ont été associées très tôt afin de partager les enjeux immobiliers du projet. Un comité de pilotage, sous l'égide de la Préfecture, réunissant l'ensemble des services instructeurs a été constitué : ARS, Préfecture du Val-de-Marne, DRAC, ABF, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT), Mairies de Saint-Maurice et de la Queue-en-Brie.

Parallèlement à ce Copil, des comités techniques ont été mis en place avec les différents services instructeurs.

Chaque étape importante du projet est présentée aux instances de l'établissement, incluant représentants des personnels et représentants des usagers.

Rapidement, la concertation s'est élargie à tous les professionnels et usagers souhaitant s'investir dans les groupes de travail afin d'imaginer ensemble les futurs bâtiments et l'aménagement des locaux au regard de notre projet médico-soignant.

Cette démarche d'intelligence collective permet à tous de pouvoir s'exprimer et se poursuivra dans la phase opérationnelle.

Une trajectoire financière sécurisée

Le montant total du projet est de 307,8 millions d'euros. Notre établissement bénéficie d'un soutien financier de 97,5 millions d'euros dans le cadre du Ségur de la Santé.

Au terme d'une instruction de 2 ans et demi, le Comité de pilotage de l'investissement sanitaire, sur la base d'une contre-expertise indépendante, a confirmé que la situation financière des HPEVM était favorable à la mise en œuvre de ce projet d'investissement d'ampleur.



Planning prévisionnel : horizon 2035

Les HPEVM entrent dans la phase opérationnelle avec le lancement des premiers concours de maîtrise d'œuvre début 2026.

Parallèlement, différentes études préparatoires vont se poursuivre.

Le programme a été élaboré en tenant compte des interdépendances et contraintes liées aux différentes opérations.

Ainsi, les premiers travaux débuteront :

- à Saint-Maurice, avec la construction du nouveau bâtiment de soins médicaux et de réadaptation,
- aux Murets, avec la plateforme hôtelière.

Puis les opérations se poursuivront progressivement avec :

- la restructuration des bâtiments de psychiatrie et la construction du nouveau bâtiment de psychiatrie à Saint-Maurice,
- la restructuration du bâtiment Berthoumeau pour accueillir les services transversaux de psychiatrie,
- la rénovation du bâtiment A sur le site National qui accueille déjà la filière gériatrique et qui, à terme, regroupera l'ensemble des services administratifs, et enfin, la reconstruction de l'unité de psychiatrie "Képler" sur le site Les Murets.

L'ensemble des travaux devraient s'achever à l'horizon 2035.



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les HPEVM s'engagent à prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et du développement durable à toutes les étapes du projet, afin de préserver le patrimoine naturel remarquable de notre établissement, ainsi que la santé et le bien-être des usagers et des professionnels.



Relation harmonieuse du bâti avec son environnement

Les exigences du référentiel “Haute Qualité Environnementale” applicables aux établissements de santé seront intégrés au projet pour tendre vers la certification. La conception bioclimatique des nouveaux bâtiments permettra de se protéger du rayonnement solaire en été et de favoriser l'ensoleillement en hiver. De même, la morphologie et l'exposition des nouveaux bâtiments seront étudiées pour obtenir le meilleur coefficient de régulation thermique possible.

Le choix de modes constructifs adaptés permettra de garantir la flexibilité et l'évolutivité du bâti, de rechercher les matériaux respectueux de l'environnement, et de favoriser l'économie circulaire et le recours aux filières locales quand cela est réalisable.

Dans le cadre des opérations de démolition, le réemploi ou la revente des matériaux issus de la déconstruction seront réalisés notamment via des plateformes spécialisées. De plus, la mise en œuvre de la charte « chantier à faibles nuisances » contribuera à limiter la pollution des sols et des eaux, réduire les nuisances sonores pour les professionnels et les riverains, préserver l'environnement et la biodiversité, réduire et trier les déchets générés par le chantier.



Décarbonation et transition énergétique

Pour répondre aux objectifs d'économie d'énergie et de performance énergétique des bâtiments, les HPEVM ont élaboré un schéma directeur énergétique (SDE) qui se décline en deux niveaux d'intervention :

- La mise en place de programmes d'actions de performance énergétique qui visent à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et à réduire la consommation.
- L'identification des recours possibles aux énergies renouvelables et durables sur chacun des deux sites hospitaliers (géothermie et biomasse), avec une mise en œuvre prévue sur les cinq prochaines années, étroitement articulée avec le déploiement du projet immobilier.

Le recrutement d'un économiste de flux financé permettra d'accompagner et de suivre la mise en œuvre du schéma directeur énergétique.

Par ailleurs, un système de récupération des eaux de pluie et de réutilisation des eaux usées sera étudié, de même que les potentialités de récupération de la chaleur et des circuits de refroidissement.



Préservation des écosystèmes et des caractéristiques paysagères

Un schéma directeur paysager va être élaboré. Il constituera la trame verte du projet immobilier et reposera sur une approche holistique qui tiendra à la fois compte de l'environnement externe des HPEVM et tout particulièrement de la proximité avec le bois de Vincennes, ainsi que de l'environnement interne du site hospitalier avec ses caractéristiques paysagères, son histoire et les évolutions prévues.

Il veillera à la meilleure intégration possible du bâti dans le paysage, en tenant compte des perspectives, des trames végétales, des enjeux écologiques et esthétiques.

Il inclura une étude faune et flore quatre saisons qui recensera les espèces protégées, qualifiera les continuités écologiques et les micro-habitats et identifiera les enjeux de préservation. De plus, afin de conserver et valoriser son patrimoine arboré, les HPEVM s'engagent sur :

- Un plan de compensation des arbres à retirer dans la zone de construction des nouveaux bâtiments.
- Une stratégie de reboisement des parcelles altérées avec des plantations durables, peu gourmandes en eau et adaptées à l'évolution du climat.
- La recherche de partenaires pour contribuer au financement de cette stratégie.

